

Communiqué de presse – 29 juin 2026



NOUVELLE INSPECTION CITOYENNE SUR LE SITE CHIMIQUE DE BASF À GENAY (69)

EN TOUTE IMPUNITÉ, BASF CONTINUE A PRODUIRE DES PESTICIDES INTERDITS EN FRANCE

Ce matin, les Faucheuses et Faucheurs volontaires d'OGM occupent le site chimique de BASF à Genay en vue d'une inspection citoyenne destinée à vérifier la présence ou non de pesticides interdits en France.

Lors d'inspections précédentes en mars 2022 et en juin 2025, certains de ces produits interdits avaient été identifiés, notamment les formulations insecticides Régent TS et Fastac, et les substances actives alphacyperméthrine, dimpropridaz..., tous rendus interdits par les agences française et européenne. A noter que suite à la dernière inspection, un contrôle de la DREAL¹ avait été diligenté, et avait confirmé leur présence, ainsi que celle d'autres pesticides interdits.

Une enquête a ensuite été effectuée par la BNEVP², mais aucune suite administrative et/ou pénale n'a eu lieu. Qu'est devenue cette enquête ? Que font la Préfecture et le Ministère ?

Pendant ce temps, des milliers de tonnes de pesticides interdits continuent à être produits en France et exportés vers des pays d'autres continents, notamment au Brésil, de loin le principal importateur, ce qui va s'amplifier encore avec la signature des accords de libre-échange avec le Mercosur.

Ainsi, les autorités françaises bafouent la loi, et les géants de l'agrochimie, dont BASF, continuent de s'enrichir en exportant leurs substances interdites « made in France », malgré tous les dommages humains et environnementaux que leur utilisation occasionne. C'est du colonialisme agrochimique

Face à un contexte de déréglementation française (lois Duplomb et d'urgence agricole, dérogations accordées par la ministre de l'agriculture...) et européenne (Omnibus 10, NTOGM...), les citoyennes et citoyens sont de plus en plus nombreux à se lever contre l'usage des pesticides. Les impacts de leur utilisation sont de plus en plus documentés, et ils s'amplifient, aussi bien sur la santé, les sols et la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau.

Les Faucheuses et Faucheurs volontaires

- **accusent BASF** de provoquer en toute conscience homicides et écocides
- **dénoncent la complicité** du gouvernement et de la ministre Genevard, et son **irresponsabilité** à décréter de nombreuses dérogations de pesticides CMR³ ou/et interdits
- **exigent de l'État** qu'il prenne des mesures strictes pour empêcher la production et l'exportation de ces substances hautement toxiques. .

**OUI à une loi claire et respectée,
NON aux pesticides et autres toxiques,
STOP AU COLONIALISME AGROCHIMIQUE.**

Contact presse : 07 58 70 39 34 Mail : pestogm@ecomail.fr

1 DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2 BNEVP : Brigade Nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires

3 CMR : Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique